

Délibération 2026-062

SMICTOM
Centre Ouest



Comité syndical du mardi 6 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, mardi 6 octobre à 08h30, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le vendredi 25 septembre 2026, s'est réuni à la salle de réunion de l'UVO (Point Clos à Gaël), sous la présidence de M Hubert GUINARD.

DINAN AGGLOMERATION

1. Présents : Mme BOUGAULT, M BRIAND, M CHEVALIER, MME MAILLARD, M MARIE
2. Ont donné Pouvoir :
3. Excusés :

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1. Présents : M PERTUISEL
2. Ont donné Pouvoir :
3. Excusés : M PELLOUOIS, M DELAUNAY

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents : M. BANCHEREAU, M BARAZER, M BERREE, M BOUILLAND, M CHEVALIER, M HAUPAS, M RAOULT, MME ROBIN, M VALLET
2. Ont donné Pouvoir :
3. Excusés : M DESMET, M PANNETIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1. Présents : Mme BESNARD, M DAVID, M GAUTIER, M GOBIN, M GUINARD, M LOHAT, M PIEDERRIERE, M RAMEL, M SOURDAINE, M VITRE Didier,
2. Ont donné Pouvoir : M CHICOINE à M LOHAT, M BRIAND à M SOURDAINE, M VITRE Pierre à M GUINARD
3. Excusés : MME THOMAS

MONTFORT COMMUNAUTE

1. Présents : M BEAUJEAN, Mme BERREE, M CHEREL, M HEUZE, M HUBERT, M JOUAN, M LEBORGNE, M MENGUY, M MEURICE, M POULAIN,
2. Ont donné Pouvoir : M BARBE à M LEBORGNE, M BLOUET à M GOBIN, MME BONDON à M JOUAN, M RONSIN à MME BERREE
3. Excusés : M COLLET

PLOERMEL COMMUNAUTE

1. Présents : Mme CLERO, M MANENC, M MORIN
2. Ont donné Pouvoir :
3. Excusés : M ARGENTIN, M. CHAUMORCEL, M GICQUEL, M PIRON

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents : M DUVIC, M GOUELLO, MME LEVASSEUR, M. POIRIER
2. Ont donné Pouvoir : MME HERVE à M GOUELLO
3. Excusés : M BELLEC, M JOSSE, M NARAT

Secrétaire de séance : M LOHAT

Assistaient également à la réunion :

Commune de Le Verger (M BIGER), Services du SMICTOM : M BOHANNE, M ROUAULT
Séance close à 11h00

M LOHAT est nommée secrétaire de séance.

Objet : Avenant n°6 - marché exploitation des déchèteries SAS

Le lot n°1 voit le changement suivant :

Utilisation de caissons de 30 m3 pour la collecte des déchets de plâtre sur les 9 déchèteries (2 sont déjà équipées : Breteil et Montauban de Bretagne) à la place de conteneurs ECO DI grutables à compter du 01/11/2026.

Les prix indiqués sont ceux du début du marché. Ils sont révisés trimestriellement selon les mêmes modalités que les autres prix du marché sur la base du coefficient indiqué.

Le bordereau de prix est complété comme suit. Les lignes concernant les Eco dib ne sont plus utilisées là où un caisson de 30 à 35 m3 est mis en place. Les coûts de collecte restent inchangés :

Prestataire	Coefficient de révision de prix applicable	site	Flux ou activité	Détail	Unité	Prix unitaire €HT
1 LOT 1	C2n	7 déchèteries	tous types de plâtre	location Benne de capacité de 30 à 35 m3	benne par mois (valeur début du marché)	90,00

Les prix sont révisés trimestriellement selon les mêmes modalités que les autres prix du marché sur la base du coefficient indiqué, excepté pour le montant du point 3.

Les incidences financières de l'avenant se résument ainsi :

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 5.5% (montant de TVA : + 521.41 €)
- Montant HT : + 9 480.24 €
- Montant TTC : + 10 001.65 €
- % d'écart introduit par l'avenant 6 en tenant compte des avenants 1 à 5 conclus précédemment : + 2.99 % (sur le montant HT)

	En € HT	En € TVA (5.5 et 10 %)	En € TTC
Montant du marché initial	9 449 773.56	527 374.77	9 977 148.33
Avenants n° 1 et 2	-77 312.67	-2 747.13	-80 059.80
Avenant n°3	346 470.08	36 106.17	382 576.24
Avenant n°4	3 740.63	205.73	3 946,36
Avenant n°5	Sans incidence financière	Sans incidence financière	Sans incidence financière
Avenant n°6	9 480.24	521.41	10 001.65
Nouveau montant du marché	9 732 151.84	561 460.95	10 293 612.79

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'

- Approuve le projet d'avenant n°6 au Marché d'Exploitation des déchèteries – lot 1 confié à la société THEAUD selon les modalités indiquées ci-dessus
- Autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

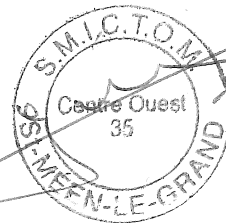
Pour extrait conforme,

Fait à St Méen Le Grand, le 6 octobre 2026

Nombre de délégués en exercice :	63
Nombre de délégués présents :	42
Nombre de pouvoirs :	8
Nombre de voix pour :	50
Abstentions :	0
Contre :	0

Le Secrétaire de séance, Le Président,

Hubert GUINARD



Délibération 2026-062 Avenant n°6 - marché exploitation des déchèteries Lot n°1

Envoyé en préfecture le 12/10/2026

Reçu en préfecture le 12/10/2026

Publié le

ID : 035-253500995-20261006-DB_2026_062-DE